

06.06.2017 - 13:55 Uhr

Rapport européen sur les drogues 2017: hausse des décès et diversification des produits

Lausanne (ots) -

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) publie aujourd'hui le Rapport européen sur les drogues 2017 (1). Parmi les récentes évolutions, on note une hausse des décès liés à la drogue à laquelle s'ajoute la diffusion dans certains pays de puissants opioïdes de la famille du Fentanyl. Une diversification des produits tirés du cannabis, comme on la voit aussi en Suisse, et une hausse des quantités de cannabinoïdes de synthèse saisies sont aussi relevées. Le rapport conclut par un constat: alors que la proportion des écoliers américains de 15-16 ans qui consomment du cannabis est deux fois plus importante qu'en Europe, ils sont en revanche quatre fois moins nombreux à fumer du tabac. Qui peut l'expliquer?

Une hausse des décès liés aux drogues

Le nombre de décès liés à la drogue est pour la troisième fois consécutive en hausse. En 2015, les Etats de l'Union européenne ainsi que la Norvège et la Turquie ont rapporté 8'441 décès liés à la drogue, soit 6% de plus que l'année précédente. Le nombre de décès par overdose a augmenté en Allemagne, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni et en Turquie. La majorité des overdoses fatales restent liées à l'usage d'opioïdes et l'âge moyen des personnes décédées est de 38 ans. On observe cependant des augmentations dans presque toutes les tranches d'âge. En Suisse, le nombre de décès liés à la drogue notifiés à l'OFS est resté relativement stable entre 2010 et 2014 mais on ne dispose pas encore de données plus récentes pour confirmer cette tendance.

Nouveaux développements dans le domaine du cannabis

La légalisation et régulation du marché du cannabis (2), surtout aux Etats-Unis, a conduit à une diversification des produits issus de cette plante (e-liquides, gouttes, produits alimentaires, etc.). Cette observation vaut aussi pour la Suisse avec la récente apparition d'un marché légal de produits du cannabis à faible taux de THC et taux élevé de CBD (3). L'EMCDDA relève aussi une hausse des quantités de cannabinoïdes de synthèse saisies en Europe avec un total de 2.5 tonnes en 2015. Certaines de ces substances ont des effets puissants et leur usage a été associé à des vagues d'intoxications et à des décès. En Suisse, les données suggèrent que l'usage de ces substances reste limité (4).

La loterie des peines privatives de liberté

EMCDDA s'est intéressé aux peines de prison des trafiquants de drogue en Europe (5). Pour permettre la comparaison, des juristes et procureurs de chaque pays ont eu à qualifier les peines attendues pour une personne détenant 1kg d'héroïne ou 1kg de cannabis, sans autre infraction. Pour l'héroïne, tous les pays annoncent des peines de prison mais celles-ci varient d'une année à vingt ans. Quant au cannabis, une dizaine de pays n'attribuent pas de peines de prison alors qu'ailleurs la sanction peut aller jusqu'à 10 ans. Ces variations ne sont pas une surprise puisque les pays disposent de leurs propres lois et directives judiciaires. Elles rappellent toutefois le manque de cohérence et l'inégalité de traitement souvent associée à la lutte contre les stupéfiants et qu'une récente étude d'Addiction Suisse sur les amendes d'ordre pour usage de cannabis avait aussi relevée dans notre pays (6).

Et la Suisse?

La lecture du rapport européen peut se révéler frustrant pour le lecteur suisse puisque son pays n'y figure pas, au contraire de la Norvège. On peut aussi se poser la question si nous avons la capacité à identifier et à faire connaître des évolutions comme celles relevées par l'EMCDDA. Il n'existe rien d'équivalent en Suisse à l'heure actuelle et les résultats des travaux restent souvent cantonnés dans les institutions qui les produisent. N'est-ce pas le temps de devenir - dans ce domaine - un peu plus européen?

Des ados si différents

Le rapport de l'EMCDDA relève des différences entre les écoliers de 15-16 ans américains et européens. Les premiers sont deux fois plus nombreux à consommer du cannabis (15% contre 8%) mais les seconds sont quatre fois plus nombreux (23% contre 6%) à fumer du tabac. Et, alors que l'écart entre écoliers américains et européens s'est un peu réduit pour le cannabis durant les vingt dernières années, les trajectoires pour le tabac ont fortement divergé puisqu'il n'y avait presque pas de différence en 1995 (31% en Europe contre 28% aux Etats-Unis). Comment expliquer de tels développements? Des politiques volontaristes, pour la restriction de l'utilisation et le changement de normes pour le tabac, peuvent-elles atteindre des objectifs de réduction que l'interdiction pure et simple du cannabis ne peut atteindre? Le débat est lancé.

(1) <http://www.emcdda.europa.eu/edr2017>

(2) http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/ZobelMarthaler_Rapport_regulation_cannabis_v3.pdf

(3) <http://shop.addictionsuisse.ch/download/9e76aa38b9fd91333728700ee2b2e5657cbf51a9.pdf>

(4) http://www.infodrog.ch/tl_files/templates/InfoDrog/user_upload/sns2015/AbschlussReport_SNS_2015_def.pdf

(5) <http://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/3573/Trafficking-penalties.pdf>

(6) http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Rapport-etude-amendes-d-ordre-consommation-cannabis.pdf

Contact:

Renseignements :

EMCCDA

Alessandra Bo - Tel. (+351) 211 21 03 17

EMCCDA Tel. (+351) 211 21 02 00

Addiction Suisse

Frank Zobel

Directeur adjoint

fzobel@addictionsuisse.ch

Tél. : 021 321 29 60

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100803331> abgerufen werden.